

Conseil intercommunal de l'association intercommunale du Vallon de la Baumine

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du 31 mars 2021

Le Conseil intercommunal de l'AIVB,

- Approuve le préavis n° 02/2021 portant sur le remplacement de la conduite entre le Réservoir de la Covatannaz et Vuiteboeuf – Opération coordonnée Romande Energie/AIVB - Demande de crédit.
Vote : le préavis est accepté à l'unanimité

Ainsi délibéré en séance du 31 mars 2021.

Le Bureau du Conseil Intercommunal

Les décisions adoptées par le Conseil intercommunal sont soumises au référendum selon les articles 112 et suivants de la LEDP. La demande de référendum doit être annoncée par écrit au préfet du district dans lequel l'association a son siège dans les 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des Avis Officiels.